

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 01-50-1902 nommant M. Simon membre du Conseil d'administration

n° 01-50-1902

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
23 décembre 1901

Numéro JO
n° 50 du 01/01/1902

Date du numéro
1 janvier 1902

VISAS

Le Gouverneur p.1.de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1841 rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'article 1er du décret du 11 Octobre 1899 portant organisation du Conseil d'Administration organisation de la cote des Somalis

Vu le départ de M. Brodbeck, agent des Messageries Maritimes, membre du Conseil d'Administration,

TEXTE INTÉGRAL

Article Premier. — M. Simon, chef d'exploitation de la Compagnie Impériale des Chemins de fer Ethiopiens est nommé membre titulaire du Conseil d'Administration en remplacement de M. Brodbeck, qui a quitté la Colonie. Art.2. — Le présent communiqué est enregistré partout où besoin sera et inséré au Journal Officiel.

ORMIERES.